



Conseil de Quartier Croix Verte – Pont l'Evêque Jeudi 3 septembre 2009

I) M. le Maire apporte des précisions sur la consultation du 4 octobre en précisant les enjeux :

1) *Dans un souci de rassemblement* pour contrer une procédure de séparation lancée par Saint Pantaléon qui aurait des conséquences importantes immédiates en terme fiscal pour ses habitants (Charges PRU, gendarmerie, caserne des pompiers) et à moyen terme pour AUTUN en matière de service public (Etude Ecofinance et étude KPMG).

Le rassemblement des 2 communes permettrait des économies d'échelle grâce à la mutualisation, donc une baisse des impôts et ceci en conservant, voire en développant les services existants. Il permettrait par ailleurs d'augmenter les recettes en provenance des différents partenaires et notamment les dotations de l'Etat.

2) *Dans un souci d'efficacité* grâce à l'union des forces des uns et des autres.

3) *Dans un souci de justice* et dans l'objectif de sortir d'un statut qui ne donne satisfaction à personne (Pas de reconnaissance des élus de St Pantaléon). Le rassemblement permettrait aux habitants de Saint Pantaléon de décider qui va gérer l'agglomération Autun, St Pantaléon au même titre que les habitants d'Autun.

Les tensions actuelles en cas de défusion ne feraient que s'accroître et même aller au-delà de l'agglomération en polluant le débat au sein de la communauté de commune qui serait alors fragilisée : les deux plus importantes communes s'opposeraient.

Il s'agira d'une procédure démocratique consultative, fondamentale pour l'avenir de l'agglomération. Si le oui l'emporte, la consultation (Simple avis) permettra de lancer une procédure de regroupement des 2 communes Autun/Saint Pantaléon. La crédibilité du territoire est remise en cause à l'extérieur du fait de la situation existante.

Ces élections se dérouleront selon la même procédure que les autres élections : vote à bulletin secret.

L'établissement des procurations est déjà possible à la gendarmerie.

Une réflexion sur une nouvelle organisation territoriale et notamment sur certains regroupements de communes est en cours au niveau de l'Etat.

Il est important que la participation soit forte lors de la consultation.

Dans l'hypothèse d'un oui majoritaire, il n'y aura pas d'élections. La situation serait régularisée aux prochaines élections en 2014.

La décision du nom de la nouvelle commune en cas de regroupement serait décidée par le préfet. La proposition du Maire serait Autun Saint Pantaléon.

II) Délinquance sur le quartier Croix-Verte

Il y a une volonté forte de la municipalité par rapport à cette montée de délinquance.

Plusieurs procédures sont en cours :

- procédures judiciaires lancées mais on constate une lenteur et un manque de moyen pour les mettre en œuvre.
- procédure d'expulsion : trois sont en cours, une est sûre d'aboutir.
- Suppression des allocations familiales : en cours
- Prévention : dès le 1^{er} janvier, deux animateurs rattachés à la Direction de la Cohésion Sociale et Urbaine seront chargés de l'animation sociale dans les quartiers.
- En lien avec l'OPAC, des caméras vont être installées dans les halls d'immeubles à compter du 1^{er} semestre 2010.

Cependant, le point de départ de toute procédure est le dépôt de plainte qui être fait systématiquement.

Les services de la Mairie ou de l'Opac sont disponibles pour accompagner les personnes ayant subi ou constaté des actes de délinquance.

Mme HUE, présidente de la CNL de la Croix-Verte indique les permanences de son amicale : les 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 17H00 à 18H30, ex Bat J, rue Déchelette.

III) Points divers

Il serait nécessaire d'installer un lampadaire au niveau du Bâtiment P.

- *M. le Maire rappelle que des rencontres entre les services techniques de la Ville d'Autun et de l'Opac pour régler en commun ce type de problèmes sont à mettre en place.*

Les bus de la navette TGV ne s'arrêtent plus à l'entrée d'Autun, face à la propriété de M. Morot-Gaudry.

- *Adresser un courrier au Conseil Général.*

Poubelles du lotissement du Plan d'Eau : il faudrait revoir l'aménagement, trop de poubelles. De plus, les couvercles sont trop lourds, placés de côté, les personnes âgées ne peuvent pas les ouvrir.

- *Faire le point avec la CCA.*

Lors des manifestations (brocantes ou autres), la circulation est dangereuse sur la nationale en raison des voitures stationnées de chaque côté.

- *Voir s'il est possible de favoriser le stationnement sur le parking de l'Eduens.*

Au carrefour Rue de la Maladière-Avenue du 2^{ème} Dragons, le feu vert n'est pas assez long.

- *Revoir la temporisation.*

L'heure d'extinction de l'éclairage du chemin autour du lac a été modifiée mais il faudrait l'indiquer sur des panneaux car les promeneurs se font surprendre.

Depuis le 1^{er} avril, le réseau de transport urbain a été revu. Aucune information n'a été donnée. Cela semble poser problème, notamment pour l'élève se rendant le matin du Plan d'Eau au Collège du Vallon.